



Préambule CGT CE Siège du 06 septembre 2016

franceinfo:

La direction doit respecter ses engagements

Le lancement de la nouvelle offre publique d'information a plutôt été concluant. Même si la presse a mis l'accent sur le Canal 27 de la TNT, c'est bien la globalité de l'offre (radio, télé, numérique) qui doit être saluée. Cela dit, ce "global média" doit aussi associer la globalité de l'entreprise voire des entreprises partenaires. On attend donc avec impatience que les régions et les Outre Mer soient pleinement impliqués, notamment sur la nouvelle application mobile qui les a scandaleusement fait disparaître.

Nous n'irons pas jusqu'à affirmer, comme François Jost, sociologue des médias, que l'offre "ringardise BFM et les JT", mais nous reconnaissons qu'en dépit des ratés inhérents au lancement d'une telle entreprise, l'offre apparait séduisante. Plateau, ambiance, lumière, générique, musique, écran dynamique, modules décalés, ton impertinent... tout cela donne à cette réalisation de service public une tonalité rajeunie et innovante. Pas sûr que cela calme les ardeurs de certains candidats à l'investiture présidentielle qui rêvent à la suppression d'une des chaînes de FTV.

Pour autant, en matière d'information, si la forme est importante, le fond l'est tout autant et pour marquer sa différence, on attend de franceinfo: qu'elle approfondisse son offre d'analyse, de décryptage, de mise en perspective, d'images, de reportages.

Les problèmes mis en avant tout au long de la consultation sont loin d'être réglés et nous sommes convaincus que les choix organisationnels vont devoir se régler en marchant, au fur et à mesure de l'avancée dans le temps. Il en va ainsi des relations entre la Chaîne Info et les chaînes premium avec comme point de contact emblématique la fabrication des éditions de Télématin.

Nous souhaitons l'inversion du modèle. Que ce soit Télématin qui approvisionne la Chaîne Info sur les tranches matinales et non pas l'inverse. Depuis la mi-août, la direction a choisi de diffuser 1 à 2 sujets fabriqués par les deskeurs la veille, dans les éditions du lendemain de Télématin. Puis elle a élargi cette pratique à d'autres sujets et les dysfonctionnements n'ont pas tardé à apparaître. Sujet refusé parce qu'incompréhensible. Sujets que les monteuses/monteurs de Télématin sont amenés à reprendre. Problème de qualité, de rapidité d'exécution, de vérification de droits, de mise en sous activité...

La direction s'est engagée lors du CCE du 7 avril à travers la mise en place de la CASMOA, commission d'analyse et de suivi de la mise en œuvre et d'ajustement de l'offre publique d'information, à poursuivre le dialogue sur les sujets qui le méritent, dont celui-ci. Voir apparaître dans les éditions de Télé matin des sujets signés "Commentaire et montage" ou savoir qu'une monteuse n'a monté aucun sujet alors qu'un journaliste de Télé matin était amené à monter son sujet... avec un deskeur de la Chaine info est inacceptable, sauf à vouloir envoyer les PTA vers Pôle Emploi.

Lors de la séance du 13 juillet, la direction a accepté de maintenir le même nombre de vacations de montage pour Télématin jusqu'au 31 octobre, de façon à donner le temps, via des groupes de travail (le premier sur les relations Télématin/Franceinfo: se réunit les 7, 14 et 21 septembre), de décider de façon consensuelle de l'organisation retenue. Cet engagement doit être respecté avec loyauté, sauf à remettre en cause l'ensemble du processus.

Paris, 6 septembre 2016